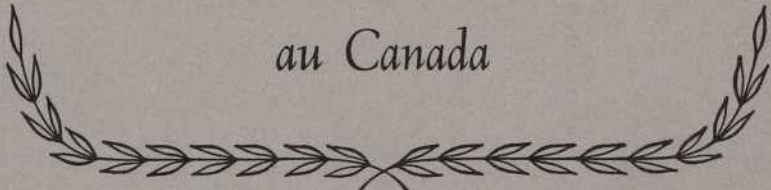


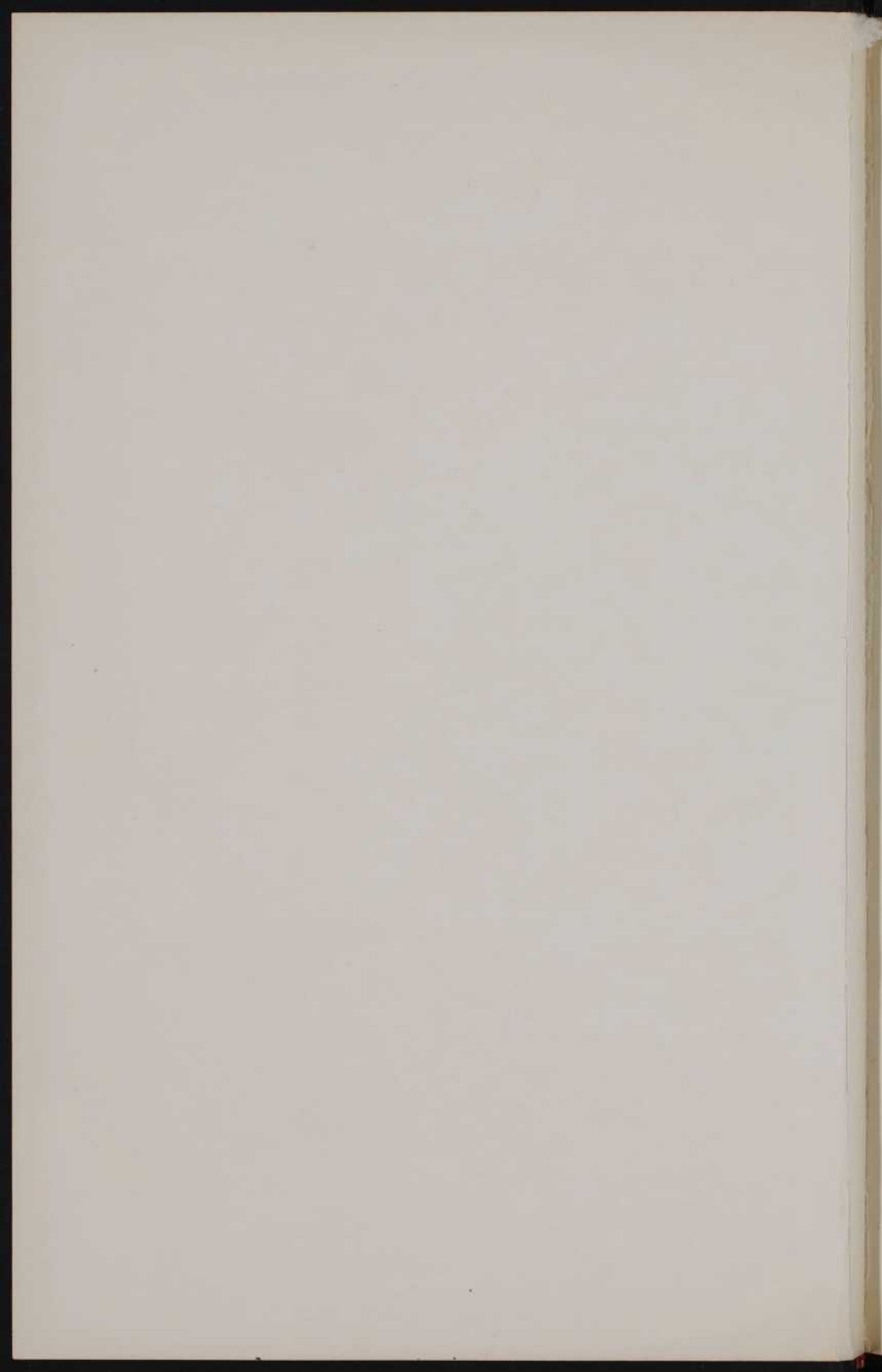
L'Introduction de  
**L'IMPRIMERIE**  
au Canada



ÆGIDIUS FAUTEUX, M.S.R.C.

*Chapitre V*

LES PREMIERS IMPRIMEURS  
DANS  
LA PROVINCE D'ONTARIO



L'Introduction de  
**L'IMPRIMERIE**  
au Canada

---

Une brève histoire par  
ÆGIDIUS FAUTEUX, M.S.R.C.



---

Publiée dans les intérêts de l'Imprimerie par la  
COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND LIMITÉE  
MONTRÉAL, CANADA  
1957

DROITS D'AUTEUR, 1957

Publié pour célébrer le  
75<sup>ième</sup> Anniversaire  
de la Compagnie de Papier Rolland Limitée  
fondée en 1882



## Chapitre 5

### LES PREMIERS IMPRIMEURS DANS LA PROVINCE D'ONTARIO

UN des premiers soucis de John Graves Simcoe, lorsqu'il eût été nommé lieutenant-gouverneur de la nouvelle province du Haut-Canada, créée par l'Acte Constitutionnel de 1791, fut d'y introduire avec lui une imprimerie. En administrateur éclairé, il voyait dans la presse non seulement un moyen de civilisation, mais un moyen de gouvernement, et l'insistance avec laquelle il revient sur le sujet dans les premiers temps de sa correspondance officielle laisse assez voir combien le projet lui tenait au cœur.

Dès le 12 août 1791, avant de rejoindre son poste, et alors qu'il était encore en Angleterre, il écrivait ce qui suit au ministre Dundas: "I have a proper person who has offered himself to go as printer provided he has a salary. The office of Printer seems to be of the utmost importance. It has been suggested to me that by annexing the office of Postmaster to that of Printer, a sufficient salary may be annexed to induce some person to expatriate. I submit this, Sir, to your consideration. But a Printer is indispensably necessary and tho' many may be

## L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

found to rush into crowded cities, I see no likelihood that any person will venture into a wilderness and yet in the infancy of this establishment he will be found of the utmost utility."

Sans doute, parce qu'il ne réussit pas à convaincre l'autorité métropolitaine qui était alors parcimonieuse et dure à la détente, Simcoe n'amena pas d'Angleterre avec lui l'oiseau rare qu'il se flattait d'avoir déniché. Mais il ne se tint pas à cause de cela pour battu et il n'abandonna pas un instant son projet. Durant le long séjour qu'il fit à Québec, avant d'aller prendre possession de son gouvernement, de novembre 1791 à juin 1792, il eut tout le loisir d'en conférer souvent avec le maître-imprimeur Samuel Neilson et ce fut dans le propre atelier de ce dernier, et très probablement avec son appui, qu'il finit par découvrir l'ouvrier à la fois aventureux et éprouvé dont il avait besoin pour la réalisation de son rêve. Ce courageux pionnier à qui devait revenir l'honneur d'être le premier imprimeur du Haut-Canada avait nom Louis Roy. Canadien-français de naissance, il appartenait à une respectable famille d'artisans et deux de ses frères, Joseph-Marie et particulièrement Charles-François qui imprima le journal "Le Canadien", ont marqué avec lui dans les annales de l'imprimerie canadienne.

Nous ne pouvons dire exactement à quel moment Louis Roy commença son établissement dans la nouvelle capitale du Haut-Canada, Newark, aujourd'hui Niagara. Ce dut être vers la fin de 1792, mais il fallait tout organiser dans des circonstances particulièrement difficiles, attendre même l'arrivée d'un outillage spécialement importé d'Angleterre, et rien n'indique que la première presse ontarienne ait été en état de fonctionner avant le mois d'avril de l'année suivante.

L'on s'est souvent demandé si l'*Upper Canada Gazette or American Oracle*, dont le premier numéro a paru le 18 avril 1793, était bien, comme on le croit généralement, le premier imprimé sorti des presses de Louis Roy. Tout récemment, M. W. S. Wallace vient de renouveler le débat dans la *Canadian*

## Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario

*Historical Review* de décembre 1929. Il réclame la priorité en faveur d'un pamphlet de 8 pages inconnu jusqu'ici et dont un exemplaire unique a été découvert dans la bibliothèque de l'Université de Toronto. Cette publication porte au bas de sa page de titre la firme suivante: *Upper Canada, Printed by Louis Roy, 1793*. Parce que, dans l'*Upper Canada Gazette*, parue pour la première fois en avril 1793, il n'est fait aucune allusion au pamphlet en question qui contient à la fois un discours de John G. Simcoe, prononcé à l'ouverture de la première session du premier parlement, le 17 septembre 1792, et un autre discours du même gouverneur, prononcé à la clôture de la même session, le 15 octobre 1792, M. Wallace conclut que le double document a été imprimé antérieurement et doit être considéré, jusqu'à nouvel ordre du moins, comme le plus ancien produit de la presse ontarienne.

Est-ce que nous ne pourrions pas, à notre tour, réclamer la même priorité, et pour des raisons presque identiques, en faveur d'une autre publication dont il n'a pas été donné à M. W. S. Wallace de connaître l'existence? Nous voulons parler d'un pamphlet de 8 pages in-4<sup>o</sup>, intitulé *The Acts of the Legislature of Upper Canada . . . passed in the first session*, qui a été imprimé en 1793 comme le "Speech of John Graves Simcoe" et dont, à l'égal du même discours, il ne paraît exister qu'un exemplaire unique conservé à la Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal. L'*Upper Canada Gazette* ne fait pas davantage allusion à la publication de ces premiers actes de la Législature.

Au pamphlet de 8 pages dont nous venons de parler et qui contient les 8 actes de la première session de la Législature du Haut-Canada, se trouve annexé ou plutôt cousu un autre pamphlet de 46 pages également unique et qui contient les actes de la deuxième session de la même Législature. Or, tandis que les Actes de la deuxième session portent le même "imprint" que le *Speech of John G. Simcoe: Upper Canada, Printed by Louis Roy, 1793*, les Actes de la première session portent un "imprint"

## L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

différent: Newark, Printed by Louis Roy, 1793. Cette seule différence suffit à établir que nous sommes en présence de deux impressions distinctes, et celle qui a précédé l'autre est évidemment: les Actes de la première session.

Peut-être serions-nous fondés à conclure à cause de cela que le premier au moins des deux documents conservés à la Bibliothèque Saint-Sulpice est antérieur au *Speech of John G. Simcoe*, mais rien ne nous autoriserait encore à décider que l'un ou l'autre, et aussi bien le pamphlet récemment découvert à Toronto, ont précédé la publication de l'*Upper Canada Gazette*.

Il faut bien se souvenir en effet que lorsque Louis Roy se rendit à Newark vers la fin de 1792 pour y préparer son travail, il n'avait avec lui aucun outillage. Samuel Neilson, de Québec, pouvait bien prêter à la province soeur l'un de ses ouvriers, mais il n'était pas lui-même, à cette époque, assez en progrès pour distraire de son propre équipement de quoi approvisionner un autre atelier. A une époque même où il avait déjà engagé les services de Roy, dans la deuxième moitié de 1792, Simcoe dut faire imprimer à Montréal, et par Fleury Mesplet, sa proclamation divisant le Haut-Canada en comtés et en townships.

Ainsi qu'il appert à un document conservé aux Archives d'Ottawa, ce ne fut qu'en novembre 1792, que le gouvernement du Haut-Canada commanda à Londres même les caractères dont aurait besoin son nouvel imprimeur. En plus d'une quantité de papier et d'un bon nombre d'alphabets pour les en-tête et les titres, le gouvernement achetait 12 fontes de différents caractères, romains et italiques, Brevier, Long Primer, Great Primer, Pica, Double Pica et Small Pica. Cette commande relativement considérable indique assez qu'il s'agissait d'un approvisionnement de fonds. Or, novembre 1792 était l'époque du départ des derniers bateaux pour l'Angleterre, et ce ne fut qu'au printemps suivant, à la réouverture de la navigation, que l'imprimeur dut enfin recevoir les caractères et le papier qu'il attendait. Il n'est donc pas probable que Louis Roy ait pu imprimer quoi que ce

## Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario

fût d'importance avant le mois d'avril 1793, c'est-à-dire avant le premier numéro de l'*Upper Canada Gazette*. D'ailleurs, il apparaît clairement dans la correspondance de John G. Simcoe que sa principale préoccupation était la publication d'un journal. Toute l'attention de l'imprimeur a dû être dirigée d'abord de ce côté. Sans compter qu'il n'y avait pas urgence absolue pour la publication du discours de Simcoe. La correspondance officielle fait foi qu'une copie manuscrite en avait été expédiée au secrétariat de Londres en novembre 1792, et même, lorsqu'il s'agit de son discours d'ouverture de la deuxième session, prononcé le 31 mai 1793, le lieutenant-gouverneur se contente, le 17 juin suivant, d'en expédier le texte que vient de publier l'*Upper Canada Gazette*. Il y a donc tout lieu de croire que Louis Roy n'a imprimé et les Actes de la Législature et le Discours de John G. Simcoe que dans les derniers mois de 1793, après que son atelier eût été en pleine opération et qu'il eût lui-même donné le premier essor à la *Gazette*, sa principale publication.

### *Des débuts obscurs*

Evidemment, ce n'est encore là qu'une conjecture, mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il n'est guère possible d'être plus affirmatif. Il y a peu d'histoires en effet dont les commencements soient enveloppés de plus d'obscurité que celle de l'imprimerie ontarienne. Pas plus tard qu'en 1886, dans sa *Canadian Archaeology*, un de nos premiers et l'un de nos plus remarquables essais bibliographiques, M. William Kingsford reconnaissait que, malgré ses actives recherches, il n'avait pu découvrir, en dehors des journaux ou des publications statutaires, un seul imprimé du Haut-Canada antérieur à l'*Histoire de la guerre de 1812*, publiée à Kingston en 1832 par David Thompson. Mais il ne tarda pas à être un peu mieux renseigné, grâce aux bibliographes dont son premier livre avait eu surtout le mérite d'éveiller l'attention. Dès 1892, après 6 ans seulement, il pouvait déjà relever, dans un deuxième ouvrage, *The Early Bibliography of*

---

---

# Acts of the Legislature

OF HIS MAJESTY'S PROVINCE OF

## Upper Canada,

Passed in the First Session,  
and in the Thirty Second Year of the Reign of

OUR SOVEREIGN LORD

# GEORGE THE THIRD.

### C A P. I.

AN ACT to repeal certain parts of an Act passed in the Fourteenth Year of His Majesty's Reign, intituled an Act for making more effectual Provision for the Government of the Province of Quebec in North America; and to introduce the English Law, as the Rule of Decision in all Matters of Controversy relative to Property and Civil Rights.

**W**HEREAS by an Act passed in the Fourteenth Year of the Reign of his present Majesty, entitled an Act for making more effectual Provision for the Government of the Province of Quebec in North America, it was among other things provided, "That in all Matters of Controversy relative to Property and Civil Rights, resort should be had to the Laws of Canada as the Rule for the Decision of the same;" such Provision being manifestly and avowedly intended for the accomodation of His Majesty's Canadian Subjects: And whereas since the passing of the Act aforesaid, that part of the late Province of Quebec, now comprehended within the Province of Upper Canada, having become inhabited principally by British Subjects, born and educated in Countries where the English Laws were established, and who are unaccustomed to the Laws of Canada, it is inexpedient that the Provision aforesaid contained in the said Act of the Fourteenth Year of his present Majesty, should be continued in this Province; Be it enacted by the Kings Most Excellent Majesty by and with the advice and consent of the Legislative Council and Assembly of the Province of Upper Canada, constituted and assembled by virtue of and under the Authority of an Act passed in the Parliament of Great Britain, entitled an Act to repeal certain parts of an Act passed in the Fourteenth Year of His Majesty's Reign, intituled an Act for making more effectual Provisions for the Government of the Province of Quebec, in North America, and to make further Provision for the Government of the said Province, and by the Authority of the same, that from and after the passing of this Act, the said Provision contained in the said Act of the Fourteenth Year of his present Majesty, be and the same is hereby repealed, and the Authority of the said Laws of Canada, and every part thereof, as forming a Rule of Decision in all matters of Controversy relative to Property and Civil Rights, shall be annulled, made void, and abolished throughout this Province; and that the said Laws, nor any part thereof, as such, shall be of any force or authority within the said Province, nor binding on any of the Inhabitants thereof.

A

II.

Première page d'un pamphlet de huit pages imprimé en 1793 par  
Louis Roy, premier Imprimeur du Roi en Haut-Canada.

## Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario

### Acts of the Legislature of Upper Canada.

XIV. Provided always, that no Licence shall be granted for retailing any Spirituous Liquors, within any of the said Gaols or Prisons, and if any Gaoler, Keeper or Officer of any Gaol or Prison shall sell, use, lend, or give away, or knowingly permit, or suffer any Spirituous Liquors or Strong Water, to be sold, used, lent, or given away in such Gaol or Prison, or brought into the same, other than except such Spirituous Liquors or Strong Waters, as shall be prescribed or given by the prescription and direction of a regular Physician, Surgeon or Apothecary; every such Gaoler, Keeper or other Officer, shall for every such offence forfeit and lose the sum of Twenty-Pounds Current Money of this Province, one moiety thereof to his Majesty his Heirs and Successors for the Public uses of the said Province, and the support of the Government thereof, and the other moiety of the said sum with full costs of suit to the person or persons as will sue for the same in any of his Majesty's Courts of Record in this Province by action of debt, bill, plaint or information, and in case any such Gaoler or other Officer being convicted thereof as aforesaid, shall again offend in like manner, and be thereof a second time lawfully convicted, such second offence shall be deemed a forfeiture of his Office.

XV. Provided also, that it shall and may be lawful for the said Justices at their Quarter Sessions assembled as aforesaid or the greater part of them, to frame and draw up such Rules and Regulations to be observed and obeyed within the said Gaol, respectively as to them shall seem most proper and convenient, which having received the approbation and signature of one of the Judges of the Supreme Court, shall be binding on the Gaoler and Prisoners.

XVI. And be it further enacted by the Authority aforesaid, that it shall and may be lawful for the said Justices within the respective limits of their Commissions, assembled as aforesaid, or the greater part of them, and they are hereby Authorized and empowered, to ascertain and appoint a reasonable Yearly Salary according to their discretion to be paid to the Gaoler, and that the said Salary shall be in place of all Fees, perquisites or impositions of any sort or kind whatever, and that it shall not be lawful for the said Gaoler or Officer belonging to the said Gaol, to demand or receive any fee, perquisite or other payment from any Prisoner who may be confined within any of the said Gaols or Prisons.

FINIS.



NEWARK: Printed by Louis Roy, 1793

Dernière page du pamphlet de huit pages reproduit en page (8)  
portant la rubrique d'éditeur de Louis Roy, Newark, 1793.

## L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

Ontario, plus de 33 publications antérieures à l'*Histoire* de David Thompson. Mais il ne s'en arrêta pas moins à 1814, et quoique le progrès qu'il avait aidé à accomplir fut considérable, il était encore bien loin du compte. Ce n'est, d'ordinaire, que par lambeaux que l'on parvient à conquérir la vérité. Nous levons tous les jours un peu plus du voile qui couvre les origines de la presse ontarienne, et il est permis d'espérer qu'à mesure que les vieilles archives familiales se seront vidées, et grâce à des découvertes heureuses comme celle que vient de faire M. W. S. Wallace, nous verrons prochainement le jour où les ténèbres qui les obscurcissent encore seront à peu près complètement dissipées.

De Louis Roy lui-même, le premier imprimeur du Haut-Canada, nous ne connaissons pas d'autres publications que celles que nous avons déjà mentionnées, l'*Upper Canada Gazette*, le *Discours de Sir John G. Simcoe* et les *Actes de la Législature*. Il est vrai qu'il ne s'attarda pas longtemps à Newark. Vers la fin de 1794, il avait déjà résigné ses fonctions d'imprimeur du gouvernement du Haut-Canada. Très probablement, il s'était senti découragé par la difficulté de la tâche qu'il avait assumée, mais il n'est pas impossible non plus qu'il ait lui-même un peu trompé l'attente de ceux qui avaient réquisitionné ses services. C'est du moins ce que laisse deviner le passage suivant du *Journal de Lady Simcoe*, à la date même où parut le premier numéro de l'*Upper Canada Gazette*, le 18 avril 1793: "A newspaper is published here . . . The only printer to be met with was a Frenchman named Louis Roy and he cannot write good English".

Nous avons déjà vu comment Louis Roy se transporta de Newark à Montréal, pour y fonder, en 1795, la *Gazette de Montréal*, concurrentement avec un autre journal du même nom qu'avait établi Mesplet et qui se publiait encore. Il ne réussit pas mieux dans cette nouvelle entreprise, dut quitter Montréal, et, après des pérégrinations longues et variées, finit par aller

## *Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario*

mourir à New York où il exerçait toujours son métier d'imprimeur.

La succession de Louis Roy fut recueillie à Newark par Gideon Tiffany qui continua la publication de la *Gazette*, après une courte interruption. Le nouvel imprimeur paraît avoir eu à un certain moment des visées ambitieuses. Au commencement de 1796, il soumit au gouverneur le projet de publier un *Monthly Magazine* et le *Major Littlehales*, le secrétaire militaire de John G. Simcoe, dans une lettre du 25 février de la même année, dut lui représenter nettement que l'on n'attendait pas tant de lui et que, si la *Gazette* ne suffisait pas à occuper son activité, la publication des lois serait beaucoup plus appréciée que celle d'un magazine. Que Tiffany, malgré son zèle, ne fut pas encore tout à fait l'imprimeur rêvé par Simcoe, nous sommes un peu en droit de le conclure de ce passage d'une lettre adressée à Londres par le lieutenant-gouverneur, le 16 février 1795: "I regret that my original request for a loyal and respectable printer has not been complied with." Est-ce lui-même qui, de propos délibéré, abandonna la partie ou est-ce le gouvernement qui jugea que son utilité avait cessé? Tout ce que nous savons, c'est que vers le mois de septembre 1797, il était remplacé, non pas comme imprimeur du gouvernement, car ce titre n'existait pas encore, mais comme imprimeur de la *Gazette*. Dans l'intervalle, en outre de quelques proclamations, il avait publié les *Actes* et aussi le *Journal* de la 5e session de la première législature. Nous le retrouverons à Niagara où il continua quelque temps d'imprimer, seul ou en société avec son frère Sylvester.

Titus Geer Simons fut celui qui succéda à Gideon Tiffany comme troisième imprimeur de l'*Upper Canada Gazette*. Il n'imprima que peu de temps à West Niagara ainsi que commençait déjà de s'appeler Newark. En octobre 1798, à peu près un an après son entrée en fonctions, il devait se transporter à York, la future Toronto, qui venait d'être définitivement

L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

T H E  
S T A T U T E S  
O F H I S M A J E S T Y ' S P R O V I N C E O F  
U P P E R - C A N A D A .

*Enacted by the King's Most Excellent Majesty, by and with the Advice and Consent of the Legislative Council and Assembly of the said Province, Constituted and Assembled by virtue of and under the Authority of an Act of the Parliament of GREAT BRITAIN, passed in the Thirty-First Year of the Reign of Our Sovereign Lord GEORGE THE THIRD, intituled, "An Act to Repeal certain parts of an Act passed in the Fourteenth Year of His Majesty's Reign, intituled, An Act for making more Effectual Provision for the Government of the Province of QUEBEC, in NORTH-AMERICA; and to make further Provision for the Government of the said Province."*

---



---

Y O R K :

PRINTED UNDER THE AUTHORITY AND BY COMMAND OF HIS EXCELLENCY PETER HUNTER ESQUIRE, LIEUTENANT GOVERNOR OF THE PROVINCE OF UPPER CANADA, AND LIEUTENANT GENERAL COMMANDING HIS MAJESTY'S FORCES IN UPPER AND LOWER CANADA.—BY JOHN BENNETT, PRINTER TO THE KING'S MOST EXCELLENT MAJESTY.

—1802.—

Page-titre de *The Statutes of Upper Canada*, imprimé par John Bennett en 1802 et tiré en 223 pages.

## *Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario*

choisie comme la capitale de la province. Deux mois plus tôt, il avait formé une société avec William Waters, et c'est sous cette double direction que fut continuée à York jusque vers 1801 la publication de la *Gazette*. Au début cependant, Waters et Simons, comme d'ailleurs leurs prédécesseurs, n'avaient pas d'autres titres officiels que celui d'imprimeurs de l'*Upper Canada Gazette*. Ce n'est que vers le milieu de 1799 qu'ils paraissent avoir été enfin élevés au rang d'imprimeurs de Sa Majesté. Nous voyons, en effet, dans le Journal du Conseil Législatif du Haut-Canada, qu'à la date du 28 juin 1799, Sylvester Tiffany ayant sollicité d'être employé pour l'impression des Journaux de la Chambre et des Statuts provinciaux, l'Exécutif fit réponse que d'autres personnes avaient déjà été chargées de publier "par autorité" les documents publics. Ces personnes étaient évidemment William Waters et Titus G. Simons qui, au bas d'une proclamation en date du 24 septembre 1799, prennent pour la première fois le titre de "Printers to the King's Most Excellent Majesty".

Malheureusement la roche tarpéienne est près du Capitole et les deux associés nouvellement promus ne devaient pas tarder à en faire péniblement l'épreuve. Nous lisons en effet dans les Procès-verbaux du Conseil Législatif du Haut-Canada que, le 22 avril 1801, un député, M. Allan, s'étant plaint d'un article de la *Gazette* qui était de nature à lui nuire, le bureau recommande de renvoyer les imprimeurs et de nommer un imprimeur du roi. C'est en vain que, quelques jours plus tard, les sieurs Waters et Simons reconnaissent leur faute et sollicitent leur pardon. Ils sont irrémédiablement condamnés. Un nouvel imprimeur entre en scène et c'est John Bennett.

### *Une jeune industrie va de l'avant*

Comme Louis Roy, son premier prédécesseur, John Bennett avait été longtemps employé chez le maître-imprimeur Neilson de Québec. Avant de s'établir à York, il n'avait quitté l'atelier

## L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

québécois que pendant quelques mois en 1797 pour aller tenter à Montréal, en société avec Joseph-Marie Roy, une exploitation commerciale qui ne fut pas heureuse. Il fit preuve à York d'une persévérance plus longue, car il y resta près de sept ans. Ce fut le 18 juillet 1801 qu'il prit possession de l'*Upper Canada Gazette* avec une adresse au public qui laissait voir une vive détermination à presser les choses activement. Et il faut reconnaître en effet que John Bennett, non seulement s'avoua supérieur à ceux qui l'avaient précédé, mais se montra d'une efficacité véritablement remarquable pour le temps. Dès 1802, il pouvait déjà livrer au public la collection des Statuts du Haut-Canada, depuis la première législature, un ouvrage de 223 pages in-4°, le plus considérable qui eût été jusque-là tenté dans la nouvelle province. Il poussa même l'esprit d'entreprise jusqu'à publier pendant deux années successives, en 1803 et en 1804, un almanach du Haut-Canada qui se comparait sans trop de défaveur avec celui que publiait déjà à Québec son maître Neilson. En outre des Journaux de la Chambre et des lois de chaque session qu'il paraît avoir imprimé annuellement jusque vers 1806, il publia aussi, en 1805, le premier ouvrage de littérature religieuse que l'on connaisse en Ontario: *A Sermon on the nature of Justification by the Rev. Robert McDowall*.

Mais laissons John Bennett à York, où il paraît solidement installé et retournons pour un instant à Niagara. Quoique découronnée de son prestige de capitale en 1798, la fière petite ville n'avait pas facilement consenti à déchoir et on la vit faire pendant quelque temps des efforts désespérés pour se maintenir au rang de sa grandissante rivale. C'est ainsi que les frères Tiffany, autant par orgueil local que par intérêt personnel, essayèrent de lutter pendant près de trois ans pour perpétuer l'imprimerie dans la ville même qui l'avait vue naître. Gideon, qui avait d'abord imprimé seul, s'associa avec son frère Sylvester, et tous deux crurent combler le vide qu'avait laissé le départ de la *Gazette* en lançant, en juillet 1799, un nouveau

## Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario

journal, *The Constellation*. Ils ne reçurent apparemment pas l'encouragement qu'ils attendaient, car, dès les premières semaines de janvier 1800, après 6 mois seulement, ils suspendaient leur publication. Un an plus tard, avec une obstination digne d'un meilleur sort, ils se remettaient à la tâche et publiaient le *Niagara Herald* qui ne dura malheureusement lui aussi que quelques mois, ayant cessé de paraître le 28 août 1802. Dans l'interval, vers 1801, Gideon Tiffany, probablement découragé par l'inutilité de ses efforts, avait quitté l'imprimerie pour l'agriculture et était allé s'établir sur une ferme dans le district de Midland. Sylvester tint bon pendant quelque temps encore. Il publia même en 1802, avant John Bennett, ce que l'on croit être le premier almanach du Haut-Canada, celui qui avait été annoncé en 1796 par son frère Gideon n'ayant jamais paru. Finalement, avec la cessation du *Herald*, en août 1802, Sylvester Tiffany se vit lui-même obligé d'aller tenter fortune ailleurs, et, pour la première fois depuis le commencement de l'imprimerie dans le Haut-Canada, Niagara se trouva sans imprimeur.

Andrew Heron, un entreprenant marchand de Niagara, dont la dépouille respectée repose encore dans le vieux cimetière de l'endroit, à côté de ses quatre épouses, fut un de ceux qui s'employèrent le plus à combler le vide laissé par le départ de Sylvester Tiffany. On ne lira peut-être pas sans intérêt à ce propos la lettre inédite suivante que nous possédons dans nos papiers et qu'il écrivait, le 10 octobre 1803, à John Neilson de Québec:

"When I had the pleasure of seeing you in Quebec, I mentioned to you that I thought this would be a good place for a printer to print a paper and also keep a bookstore . . . You hinted that you knew of a young man that might answer but you understood that Mr. Tiffany, our former printer, was only going over the river to print within the United States. He is now removed to Canandaigua, a county town in the state of

L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

THE  
UPPER CANADA  
ALMANAC,

FOR THE YEAR OF OUR LORD

1803;

BEING THE SEVENTH AFTER BESEXILE OR  
LEAP YEAR;

Calculated for the Meredian of YORK,

---

*Lat.* 43° 35' *North.* *Long.* 78° 30' *West.*

---

Containing Epochs and Common Notes, Chronological Cycles, Moveable Feasts, Rising and Setting of the Sun, Civil List of the Province of Upper Canada, &c. &c. with a variety of useful and entertaining matter.

---



---

YORK, UPPER CANADA:

PRINTED AND SOLD BY JOHN BENNETT, AT THE  
PRINTING OFFICE, KING STRETT.

The Upper Canada Almanac, imprimé par John Bennett en 1803, et qui se comparait favorablement avec les travaux de son maître de Québec, Neilson.

## Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario

New York about 150 miles from here, so that what he does there can never interfere with a printer here. I still think that a young man here might do well and be of service to you . . . . ”

Malheureusement, cet appel ne fut pas entendu et ce ne fut qu'une douzaine d'années plus tard qu'Andrew Heron se décida à entrer lui-même dans la carrière d'imprimeur en publiant le *Niagara Gleaner*.

En 1803, grâce à la défection de Niagara, il ne restait plus donc d'imprimeur dans le Haut-Canada que John Bennett, l'imprimeur officiel. Rien n'indique en effet que Waters et Simons, après leur disgrâce, aient continué longtemps d'exercer leur métier. John Bennett eut le champ absolument libre à peu près 3 ans entiers, mais dans le cours de 1806, il lui advint une mésaventure qui devait peu après nécessiter sa retraite. Il était en train d'imprimer les Lois et les Journaux de la Chambre d'Assemblée pour lesquels une somme de £300 avait été votée par la Législature, lorsque le Juge en chef Alcock le fit venir et, après avoir appris de lui quelle somme il avait reçue pour l'impression des Lois et Journaux, lui déclara que c'était là un vrai vol et qu'il allait voir lui-même à y mettre fin. Le gouverneur lui-même intervint et voulut savoir de Bennett en vertu de quelle autorité il avait été payé des £300 pour impression. Bennett ayant répondu que c'était en vertu des mandats signés par Son Excellence même, le gouverneur prétendit que l'argent avait été voté pour lui et non pas pour d'autres et, il commanda à l'imprimeur de présenter sans délai ses comptes pour examen à l'Inspecteur général des comptes publics. Peu après, et à la suite de cet examen, John Bennett reçut l'ordre de rembourser au trésor la somme de £375. Dans une requête qu'il adressa subséquemment à la Législature, il se plaint amèrement de cette décision qui le ruine absolument et qui le place dans un état pire que celui où il était à son arrivée. Il représente que tout ce qu'il reçoit du gouvernement est un salaire annuel de £100 dont 91 livres et 5 chelins vont à un assistant et qu'ayant

## L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

employé à l'achat de matériel la somme qui lui a été régulièrement votée par la Législature, il n'est pas en mesure d'opérer un remboursement aussi inattendu. Nous n'avons pu découvrir, ni dans les Journaux de la Chambre, ni dans les Rapports des Comptes publics, comment s'est terminé ce différend entre l'Exécutif et l'imprimeur du gouvernement, mais il y a tout lieu de croire que ce fut John Bennett qui eut finalement le dessous. Très probablement en conséquence de cette déconvenue financière, il donnait sa démission ou il était congédié comme imprimeur vers le mois de mars 1807. John Cameron fut alors nommé pour remplir à sa place les fonctions d'Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté.

John Cameron commença par changer le nom de l'*Upper Canada Gazette* en celui de *York Gazette* qui devait subsister jusque vers 1815. Un mois seulement après avoir pris possession de sa nouvelle charge, en mai 1808, et probablement parce qu'il n'était pas lui-même un imprimeur de carrière, il sentit le besoin de s'associer John Bennett, celui-là même qu'il venait de remplacer. Cette association cependant ne dura guère plus d'un an. John Bennett, dont le nom disparaît de la *York Gazette* en septembre 1808, a dû quitter le Haut-Canada vers la même époque et probablement pour aller à Québec se remettre au service de son ancien patron, John Neilson. Tout ce que nous avons pu apprendre de lui par la suite, c'est qu'il mourut à Québec, le 25 janvier 1824, à l'âge de 58 ans.

### Naissance du journal politique

A peu près au moment où John Cameron commençait de publier sa *York Gazette*, qui était un organe quasi-officiel du gouvernement, les passions politiques, qui étaient alors en ébullition extrême, donnaient naissance au premier journal d'opposition qu'ait connu le Haut-Canada. C'était l'*Upper Canada Guardian or Freeman's Journal*, fondé en 1807 pour soutenir les intérêts de la faction du juge Thorpe et qui avait été prudem-

## *Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario*

ment établi à Niagara sur les bords mêmes de la frontière. Joseph Willcocks, qui devait mourir d'une balle au fort Erie en 1814, alors qu'il combattait dans les rangs américains contre sa province, en était le directeur, mais il n'était pas lui-même imprimeur et il dut recourir à quelque ouvrier de New York, probablement un nommé Cheetham que l'on trouve vaguement mentionné à cette occasion dans les dépêches du temps. S'il faut en croire le lieutenant-gouverneur Gore, le Juge Thorpe aurait d'abord essayé de s'assurer les services de l'imprimeur même de la province, en lui promettant qu'il se chargerait de son avenir. John Cameron résista victorieusement à cet assaut, s'il eut vraiment à le subir, car il ne cessa d'être imprimeur de Sa Majesté jusqu'à sa retraite en 1815, quelques mois seulement avant sa mort. Parmi les publications importantes qui sont à son crédit, nous ne mentionnerons que les Statuts Revisés du Haut-Canada, publiés en 1811.

Mais, pendant tout ce temps, la province avait grandi. Dans les villages nombreux qui avaient surgi sur tous les points dans les divers districts et qui devenaient rapidement des villes, se pressait une population industrielle autant que remuante qui n'éprouvait pas moins que celle d'York le besoin de ventiler ses idées et surtout ses passions par le moyen, soit du journal, soit du pamphlet. Il devait donc arriver que l'imprimerie se répandit bientôt en dehors des limites restreintes où elle avait été longtemps confinée.

### *L'imprimerie ne cesse de progresser*

Après Niagara et York, les deux villes-mères de l'imprimerie ontarienne, Kingston fut la première à entrer dans le mouvement en 1810, et elle le dut à l'initiative d'un jeune Vermontois, M. Stephen Miles qui, après une longue carrière comme imprimeur, finit par mourir pasteur méthodiste à un âge extrêmement avancé. M. Miles, vers 1807, avait suivi à Montréal Nahum Mower chez qui il avait commencé son apprentissage à Windsor,

## L'Introduction de l'Imprimerie au Canada

Vt. Son terme fini, il décida d'aller s'établir à Kingston. Muni d'un outillage que lui avait fourni son patron montréalais, il y arrivait le 13 septembre 1810 et, le 25 du même mois, il faisait paraître le premier numéro de la *Gazette de Kingston*. Mais, comme il n'était pas encore majeur, il dut commencer ses opérations sous la raison sociale de Mower et Kendall, Mower étant son pourvoyeur et Kendall son homme de journée. Après avoir momentanément abandonné son journal à un groupe de citoyens, Miles en reprit la direction vers la fin de 1811 et la conserva jusqu'en 1819, alors qu'il vendit ses intérêts à MM. Pringle et Macaulay. Comme exemple de l'esprit d'entreprise de M. Miles, signalons qu'en 1816 il s'avisa d'établir pour la distribution rapide de sa feuille à travers le district un véritable service de transport équivalant à peu près pour le temps à un "news train."

De son côté, Niagara, après le même temps d'arrêt qu'elle avait subi de 1802 à 1807, avait retrouvé son ancienne fertilité comme terrain de publication. Après son *Canadian Freeman*, Joseph Willcocks y avait publié le *Telegraph* pendant quelques mois en 1812 et, la même année, James Durand y aventurait un autre journal appelé *The Niagara Bee*. En 1817, Niagara eut même à la fois deux feuilles périodiques, le *Spectator*, qui périt presque aussitôt aux mains de Bartemas Ferguson, pour avoir publié un écrit virulent de Robert Gourlay, le "Stormy petrel" du Haut-Canada, et le *Gleaner*, d'Andrew Heron, qui devait subsister jusqu'en 1834.

A partir de cette époque, les journaux surgissent un peu partout et ce sont autant d'ateliers d'imprimerie qui, disparaissant et reparaissant, conduisent graduellement l'imprimerie jusqu'à son complet développement. Il serait déjà trop long de simplement énumérer les imprimeurs qui, de 1815 à 1835, ont progressivement étendu l'influence de la presse à travers le Haut-Canada.

Toronto est naturellement toujours à la tête avec R. C. Horne,

## Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario

qui succéda en 1817 à John Cameron comme imprimeur du roi et qui continua, à travers des vicissitudes diverses, à publier l'*Upper Canada Gazette*; avec Chs. F. Fothergill, qui fut aussi imprimeur du roi jusqu'en 1827 et qui imprima, en 1825, le premier volume de vers du Haut-Canada: *The Wonders of the West or A day at the Falls of Niagara*; avec Francis Collins, l'imprimeur du *Canadian Freeman*, qui devait mourir du choléra au sortir de la prison où l'avait enfermé l'autocratie alors régnante et dont on raconte qu'il composait lui-même ses éditoriaux de mémoire et sans le secours d'aucune copie; avec William Lyon Mackenzie, qui avait commencé de publier à Queenstown, en 1824, son fameux *Colonial Advocate*, avant de le transporter presque aussitôt à Toronto; avec Robert Stanton, enfin, qui fut le dernier imprimeur du roi avant l'Union et dont on retrouve la firme sur un si grand nombre de publications officielles et autres.

A Kingston, l'on rencontre, dès 1819, Hugh C. Thompson, le beau-frère de Stanton, qui y publia l'*Upper Canada Herald* et qui eut l'honneur d'imprimer, en 1824, le premier roman canadien, *St-Ursula's Convent*, par Julia Beckwith.

St. Catharines avait déjà, en 1817, son imprimeur qui publiait le *Spectator* et, d'une presse de Sandwich, nous avons, à la date de 1818, une *Lettre à Lord Selkirk* par Daniel M'Kenzie. Brockville fut doté à son tour d'un atelier d'imprimerie en 1822 par Wm. Buell qui y fonda le *Recorder* et Hamilton suivait peu d'années après en accueillant Bartemas Ferguson dont nous avons déjà dit les déboires à Niagara.

Il serait presque injuste de ne pas mentionner encore parmi ceux qui ont posé si fermement les assises de l'imprimerie dans l'Ontario, les Thomas Dalton, les W. J. Coates, les J. Reynolds et les Geo. P. Bull de Toronto; les W. B. Peters et les Samuel Heron de Niagara, les James Macfarlane et les Thomas Bentley de Kingston, les G. H. Hackerstaff de Dundas, les Hiram Leavenworth de St. Catharines, les James Cowan de Sandwich

*L'Introduction de l'Imprimerie au Canada*

A  
CATALOGUE  
OF  
**B O O K S**  
IN THE  
LIBRARY  
OF THE  
LEGISLATURE  
OF  
**Upper-Canada.**  
*PURCHASED*  
IN 1816.

---

YORK, UPPER-CANADA :  
**Printed by R. C. Horne,**  
Printer to the King's Most Excellent Majesty.  
.....  
1817.

Page-titre d'un *Catalogue of Books* imprimé en 1817 par R. C. Horne,  
qui succéda à John Cameron comme Imprimeur du Roi.

## *Les Premiers Imprimeurs dans la Province d'Ontario*

et les W. Wyman de Cornwall qui, tous, ont exercé avec plus ou moins d'éclat leur noble métier, avant 1835; mais la liste, quoique incomplète, est déjà trop longue et l'étroitesse de l'espace nous force à nous restreindre. Cette abondance laisse assez voir d'ailleurs qu'en 1835, et même en 1830, l'imprimerie ontarienne avait plus que dépassé le stage de l'enfance. Née trente ans plus tard que son aînée du Bas-Canada, elle avait doublé les étapes pour la rejoindre et grâce à l'esprit d'entreprise autant qu'à la ténacité qui caractérisent si heureusement la race anglo-saxonne, elle y était parvenue avec une étonnante rapidité. On peut dire que, vers 1835 ou 1840, elle bouillonnait de toute sa sève et que déjà tous les germes étaient levés qui devaient produire la floraison merveilleuse dont elle nous donne aujourd'hui le réconfortant spectacle.





UNE SEULE EXIGENCE: LA PLUS HAUTE PERFECTION. . .

Les moulins Rolland fabriquent une grande série de papiers pour répondre à tous les goûts et à tous les besoins. Ces papiers s'échelonnent depuis le tout-disulfite jusqu'au tout-chiffon, mais chacun, dans son genre et pour l'usage auquel on le destine, est aussi parfait que peut le faire la main-d'oeuvre la plus habile.

PAPIERS D'ÉDITIONS DE LUXE,  
PAPIERS D'ÉDITION ET PAPIERS OFFSET

	Laurentic Japan	
Rolland de Luxe	Belvedere Book	Zephyr Antique Book
	Superior Offset	Ropaco Offset

PAPIERS BOND ET LEDGER

	Superfine Linen Record	Rolland Antique Vellum
Rolland Antique Linen	Rolland Parchment	Executive Parchment
	Earncliffe Linen Bond	Empire Linen Bond
Canadian Parchment	Colonial Bond	Service Bond
	Mount Royal Bond	Rockland Bond

PAPIERS À POLYCOPIER

Sign-o-Graph	Rolland Duplicating	Investment Quick Drying
--------------	---------------------	-------------------------

PAPIERS MINCES ET PAPIERS POUR POSTE AÉRIENNE

Rolland Extra Strong	Colonial Manifold
Skyway Bond	Croydon Air Mail Bond

PAPIER POUR MACHINE À COMPTABILITÉ

Dactypost





## Ce livre

a été composé en monotype Deedene  
dont les pages ont été lithographiées sur Laurentic Japan, blanc, 180M,  
à bords non ébarbés, et la couverture sur 280M.

COMPAGNIE DE

*Papier Rolland*

LIMITÉE

FABRICANTS DE PAPIERS FINS DEPUIS 1882

Siège social à 1645 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, P.Q.

Moulins à St-Jérôme, P.Q. et à Mont-Rolland, P.Q.

Succursales à Toronto, Ont., Winnipeg, Man. et Vancouver, C.B.